

2019-11

**2019-11 CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 26 mars 2019**

Objet : Attribution d'une subvention à la caisse de solidarité du personnel du CIG

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 26 mars deux mil dix-neuf à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 20 mars 2019, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Fernand BERSON, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Patrice CALMEJANE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL, Madame Sophie VALLY, Monsieur André VEYSSIERE, Monsieur Ali ZAHI.

Avaients donné procuration : Madame Christine CERRIGONE Monsieur à Patrice CALMEJANE, Madame Lamya KIROUANI à Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Gérard LAMBERT à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Frédéric MOLOSSI à Monsieur Ali ZAHI, Madame Carole RUCKERT à Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Etaient absents et excusés : Madame Jeanne BECART, Monsieur Jean-Luc CADDEDU, Monsieur Richard DOMPS, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Philippe PEMEZEC, Monsieur Yves PERREE, Monsieur Christophe PROVOT, Monsieur Didier ROUSSEL, Madame Marie-Christine SEGUI, Madame Nadia SEISEN.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DELANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, M. Xavier BASTARD, Secrétaire général, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Attribution d'une subvention à la caisse de solidarité du personnel du CIG

Le Conseil d'administration,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale,

Vu la délibération n° 2016-69 du 28 novembre 2016 portant adoption de la convention générale entre le CIG de la petite couronne et la Caisse de solidarité pour le personnel du Centre,

Vu la délibération n° 2018-71 du 27 novembre 2018 relative au versement d'une avance sur subvention à la Caisse de solidarité pour le personnel,

Considérant que l'autorité territoriale doit fixer le type des actions sociales, les dépenses afférentes et les modalités de mise en œuvre,

Considérant que la convention générale conclue entre le CIG et la Caisse de solidarité pour le personnel du Centre prévoit l'attribution d'une subvention annuelle votée par le conseil d'administration,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, dans le cadre de la convention générale conclue entre le CIG et la caisse de solidarité du personnel (CSP) d'attribuer au titre de l'année 2019 une subvention de 150 000 € à la CSP du CIG, qui sera à liquider après déduction de l'avance de 60 000 € versée en application de la délibération n° 2018-71 du 27 novembre 2018.

La dépense correspondante sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget, compte 657.

 Le Président,

Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne